

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_037

Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, François FOLCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Malika MONZIOLS, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES
6064	Fournitures administratives	-0,01	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,01	
TOTAL		0,00	0,00

Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

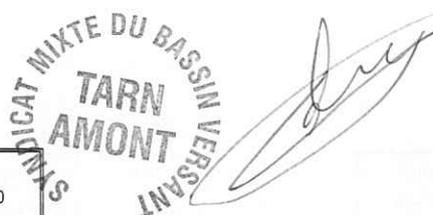
Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 18/09/2020
048-200080547-20200909-DE_2020_037-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 18/09/2020
et publié ou notifié
le 21/09/2020